

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 281/2025

A LA SOCIETE B-EXPRESS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 005/CNREDD/MEDD-NEC/2025, conclu avec le Coordination Nationale CNREDD, pour un montant total hors taxe dollars américains vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-sept, quatre-vingt-trois centimes (USD 24 787,83) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent soixante-treize, cinquante-et-un centimes (USD 173,51), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général